

## COMPTE-RENDU

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2020

18H30

Excusés : Stéphanie Verger, pouvoir à Christelle Varache ;  
Natacha Audebert, pouvoir à Isabelle Terminet ;  
Maxime Dauvel, pouvoir à Philippe Charpentron ;  
Éric Rodriguez.

### Tarifs 2021

Les tarifs des photocopies et des locations des salles sont inchangés.

Les tarifs des loyers sont augmentés de la valeur de l'indice des loyers du 3<sup>e</sup> trimestre 2020, soit 0,46%.

Les tarifs des concessions dans le cimetière passent de 110€ pour 3,75m<sup>2</sup> pour 30 ans à 120€, de 300€ pour 6,25m<sup>2</sup> pour 30 ans à 330€, de 220€ pour 3,75m<sup>2</sup> pour 50 ans à 240€, de 600€ pour 6,25m<sup>2</sup> pour 50 ans à 660€.

Les cases au columbarium passent de 190€ pour 30 ans à 200€.

Les tickets de cantine sont augmentés de 2,45€ à 2,55€, les tarifs de garderie sont maintenus à 1€.

### Décisions modificatives

Il est nécessaire de prendre les DM suivantes :

- 2313-105 chaudière logement RDC place de la mairie .....	+5 168,00
- 020 dépenses imprévues .....	- 5 168,00
- 21578 acquisition matériel (guirlandes) .....	+ 1 374,00
- 022 dépenses imprévues .....	- 1 374,00
- 2112-60 bornage échange les Brossettes/le Picergent .....	+ 1 242,00
- 020 dépenses imprévues .....	- 1 242,00
- 2138-137 division bornage garage Doucet .....	+ 1 896,00
- 020 dépenses imprévues .....	- 1 896,00
- 2152-60 plaques et numéros de rue .....	+ 2 786,00
- 020 dépenses imprévues .....	- 2 786,00
- 21568-71 acquisition matériel (complément groupe électrogène) .....	+ 283,00
- 020 dépenses imprévues .....	- 283,00

Intégration du multiple rural dans le patrimoine de la commune et achat pour l'euro symbolique :

- 2132 multiple rural ..... + 143 437,60

- 13251 groupement de collectivités ..... – 143 436,60

- 020 dépenses imprévues ..... -1,00

intégration dans le budget annexe multiple rural :

- 2132 immeuble de rapport ..... + 193 775,74

- 13251 groupement de collectivités ..... - 193 775,74

- 2313-117 chauffe-eau salle polyvalente ..... + 1306,00

-020 dépenses imprévues ..... – 1 306,00

### **Motion SCOT**

Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier de Monsieur Sourisseau, président de Grand Cognac, concernant le SCOT (schéma de cohérence territoriale) de la région de Cognac. Monsieur Sourisseau explique que « l'ensemble des élus de l'Ouest Charente – Pays du Cognac se sont pleinement investis dans l'élaboration de ce document de planification structurant, avec la volonté d'atteindre un équilibre entre le développement du territoire nécessaire à la satisfaction des besoins actuels et à venir, et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. » Il poursuit en exposant que les services de l'Etat ont envoyé un avis négatif, « car il apparaît que la diminution moyenne de 46% du rythme annuel de consommation foncière des espaces agricoles et naturels seraient insuffisante. » Il précise que « cette réduction entraîne pourtant déjà des contraintes fortes en matière d'ouverture à l'urbanisation, tant en habitat que pour l'économie, qui ne permettent pas d'assurer un développement du territoire nécessaire à la satisfaction des besoins actuels et à venir. » Il propose aux conseils municipaux d'adopter une motion afin de soutenir le PETR et les 2 intercommunalités dans leurs échanges avec les services de l'Etat. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Achat fossé la Jarrie**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire d'acquérir un fossé à la Jarrie, appartenant à l'indivision Dubois mais entretenu par la commune, pour une superficie de 12a75. La commune prendra en charge les frais de bornage et de notaire.

### **Echange les Brossettes/le Picergent**

Les Vignobles Roy proposent d'échanger le terrain au carrefour de la rue du Picergent et de l'allée des tilleuls avec des terrains agricoles aux Brossettes et aux Béguettes. Cet échange intéresse la commune pour créer un parking indispensable lors des manifestations et résoudre ainsi le problème du stationnement des véhicules. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

## **Reprise concessions cimetièrre**

La procédure de reprise de 4 concessions au cimetière est arrivée à son terme le 10 novembre. Des seconds procès-verbaux de constatation d'abandon de concession ont été dressés le 14 novembre. Un mois après ces PV, le conseil municipal sera appelé à décider la reprise des concessions.

## **Questions diverses**

- Destruction nids frelons asiatiques

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que devant la recrudescence des nids de frelons asiatiques, la commune prenne en charge la destruction des nids. Le conseil accepte à l'unanimité.

- Cabinet médical

Le cabinet des kinésithérapeutes est vide et ils sont vendeurs du local. Cela nous intéresse sous condition que Grand Cognac et le Département nous apportent leur aide.

Monsieur Cousin, vendeur d'un terrain de 100m<sup>2</sup> au niveau du parking nous le cède gratuitement. L'aménagement du parking est à prévoir avec des emplacements réservés pour les riverains.

- Maison Doucet

Le conseil municipal donne son accord pour la rénovation du logement située impasse Monte-aubanc. Des devis sont en cours.